

# DECABITU

NETTOYANT DÉGOUDRONNANT des DÉPÔTS  
d'HYDROCARBURES PROFESSIONNEL  
ÉMULSIONNABLE pour L'INDUSTRIE, les T.P, MATÉRIELS  
D'APPLICATION de BITUMEUX.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de solvants hydrocarbonés aromatiques, de composés émulsionnants synergisés.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 808 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. ASPECT	: Limpide de couleur faiblement ambrée
. ODEUR	: Caractéristique de solvant.
. INFLAMMABILITE	: Inflammable classe de point d'éclair supérieur à 55°C
. POINT D'ECLAIR	: 64°C AFNOR COUPE FERMEE.

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Rapidement émulsionnable dans l'eau et facilement rinçable.
- . Nettoyant solvanté puissant, actif pour la solubilisation des résidus pétroliers.
- . Convient pour les opérations de nettoyage, de dégoudronnage des matériels et engins mécaniques, matériels de travaux publics souillés par des dépôts hydrocarbonés, goudrons, graisses carbonées, cambouis, matériel d'application de produits bitumeux.
- . Opération de dégraissage et de dégoudronnage des matériels et engins mécaniques, moteurs, matériels de travaux publics, gros matériels et engins mécaniques, des surfaces métalliques, bétons, aires de stockage et de manutention, zones d'entrepôts dans les travaux publics, équipement, zones portuaires, station de transvasement et centres de stockage d'hydrocarbures et fuels, pistes de station service, industries, chaufferies.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise à l'état pur à froid ou dilué avec jusqu'à 5 fois son volume dans du fuel, gazole.

- . Arroser les parties à nettoyer à l'aide d'un pulvérisateur.
- . Laisser agir 10 à 15 minutes.
- . Rincer à l'eau sous pression.
- . Peut également être utilisé par brossage ou par trempage en laissant agir quelques minutes à quelques heures suivant l'état des pièces.

## RECOMMANDATIONS

		<b>DANGER</b>
		Renferme des solvants hydrocarbonés
<b>H304</b>	<b>SGH07</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H319</b>		Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H412</b>	<b>SGH08</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>EUH066</b>		L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>P280</b>		Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
<b>P305 + P351 + P338</b>		EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>P501</b>		Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

- . Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
- . Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Ne pas fumer, ne pas respirer les vapeurs.
- . En cas d'ingestion, consulter immédiatement le médecin.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tel / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**